

# **Bilan d'activité de la 19<sup>ème</sup> section du CNU (année 2009)**

Jérôme Deauvieu, Françoise Leborgne, Martine Mespoulet, Numa Murard

## **Sommaire**

- 1. Actions et prises de positions de la 19<sup>ème</sup> section au cours de l'année 2009 (p 1)**
- 2. Qualification aux fonctions de maître de conférences (p 1)**
- 3. Qualification aux fonctions de professeurs (p 3)**
- 4. Promotions et CRCT (p 4)**

## **Index des tableaux**

**Tableau 1 : tableau récapitulatif pour la qualification aux fonctions de maître de conférences (p 2)**

**Tableau 2 : tableau récapitulatif pour la qualification aux fonctions de professeur (p 3)**

## **Liste des annexes :**

**Annexe 1 : Membres de la 19<sup>ème</sup> section du CNU en juillet 2009 (p 5)**

**Annexe 2 : Lettre sur la liste des revues scientifiques établie par l'AERES en 2008. (p 6)**

**Annexe 3 : Motions relatives au projet de décret sur les statuts des enseignants-chercheurs. (p 8)**

**Annexe 4 : lettre au président et au bureau de la 19<sup>ème</sup> section du CNU concernant les promotions (p 9)**

**Annexe 5 : Liste des qualifiés aux fonctions de maître de conférences (année 2009) (p 10)**

**Annexe 6 : Liste des qualifiés aux fonctions de professeur (année 2009) (p 15)**

Cette année la campagne de qualification s'est déroulée en deux sessions, dans les locaux de l'université Paris Descartes La section a siégé du 19 au 23 janvier pour la première session, et le 1<sup>er</sup> avril pour la deuxième session de qualifications. La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a en effet souhaité instaurer cette année une deuxième session afin de permettre la candidature en 2009 sur les postes dits de « chaires CNRS » pour des candidats qui ne s'étaient pas inscrits sur ANTARES à l'automne. Cette décision a été justifiée par le fait que l'annonce de la création de ces postes a été postérieure à la clôture des inscriptions pour la qualification. Le bilan des qualifications intègre les deux sessions. Les travaux concernant l'attribution des promotions et des CRCT se sont déroulés les 4 et 5 mai 2009.

## **1 - Actions et prises de positions de la 19<sup>ème</sup> section au cours de l'année 2009**

Les membres de la section ont plusieurs fois pris position par le biais de vote de motions (Annexe 3) et ont procédé à la rétention des résultats des qualifications pendant près de deux mois pour protester contre la réforme du statut des enseignants-chercheurs. Une partie des membres de la 19<sup>ème</sup> section a également pris position pour une révision du classement des revues effectué par l'AERES (Annexe 2). Liora Israël, membre de la 19<sup>ème</sup> section du CNU, a participé aux travaux de la commission chargée par l'AERES de reprendre le classement des revues de sociologie démographique.

## **2 - Qualification aux fonctions de maître de conférences**

La section a examiné cette année 455 dossiers, ce qui constitue une augmentation nette par rapport aux années précédentes (389 en 2008, 397 dossiers en 2007, 341 en 2006). Cette augmentation s'explique pour une large part par l'ajout d'une deuxième session de qualification au mois de mars (il y avait environ 400 candidats à la première session et 50 à la seconde). La moitié des candidats a soutenu une thèse en sociologie ou démographie, 15 % une thèse en science politique, 10 % en anthropologie, le reste des candidats se ventile entre les différentes disciplines des sciences humaines et sociales (voir le tableau 1). La moitié des candidats sont des femmes.

Le taux de qualification s'élève cette année à 58 %, en hausse de 10 points par rapport à l'année dernière. On retrouve cette année un taux de qualification à peu près équivalent à celui des années 2006, 2007 et 2008. Le principal déterminant de la qualification reste la discipline d'appartenance : 77 % des candidats ayant soutenu une thèse en sociologie ou démographie ont été qualifiés. Cette

proportion passe à 59 % pour les candidats venus de la science politique. Les taux de qualification pour les autres disciplines sont nettement plus faibles.

Le taux de qualification varie selon l'âge des candidats. Il est de 60% pour les candidats âgés de 30 ans et moins, de 68 % pour ceux âgés de 31 à 33 ans, et il descend à 51% pour les candidats ayant entre 38 et 44 ans et à 40 % pour ceux ayant plus de 45 ans. L'année de soutenance a également un effet important : le taux de qualification diminue avec l'ancienneté de la soutenance de la thèse (l'exception pour l'année 2004 où le taux remonte nettement s'explique par le fait qu'il s'agit pour une large part de candidats demandant une requalification). Le taux de qualification varie également selon la région de soutenance : les thèses soutenues dans l'académie de Paris conduisent le plus souvent à une qualification (65 %), par comparaison avec les thèses soutenues dans les académies de la région Parisienne (51%) ou dans les autres académies (56 %). Enfin, les femmes sont un peu plus souvent qualifiées que les hommes.

**Tableau 1 : tableau récapitulatif pour la qualification aux fonctions de maître de conférences**

	taux de qualification (en %)		composition de la population (en %)
<b>Ensemble de la population (n=455)</b>	<b>58</b>		
<b>Discipline</b>		<b>Discipline</b>	
Sociologie / Démographie	77	Sociologie / Démographie	52
Sciences politiques	59	Sciences politiques	15
STAPS	27	STAPS	3
Histoire	33	Histoire	2
Economie	11	Economie	2
Anthropologie / Ethnologie	38	Anthropologie / Ethnologie	9
Sciences de l'éducation	17	Sciences de l'éducation	3
autres disciplines	33	autres disciplines	15
<b>Sexe</b>		<b>Sexe</b>	
Homme	56	Homme	51
Femme	60	Femme	49
<b>Année de soutenance</b>		<b>Année de soutenance</b>	
2008 (et 2009)	62	2008 (et 2009)	51
2007	49	2007	16
2006	57	2006	7
2005	31	2005	4
2004	83	2004	7
avant 2004	56	avant 2004	15
<b>Age</b>		<b>Age</b>	
30 et moins	60	30 et moins	29
31 à 33 ans	68	31 à 33 ans	23
34 à 37 ans	60	34 à 37 ans	18
38 à 44 ans	51	38 à 44 ans	18
45 et plus	40	45 et plus	11
<b>Académie de soutenance</b>		<b>Académie de soutenance</b>	
Paris	65	Paris	45
Région parisienne (hors paris)	51	Région parisienne (hors paris)	16
Autres académies	56	Autres académies	36
Etranger	57	Etranger	3

### 3 - Qualification aux fonctions de professeurs

La commission a examiné cette année 63 dossiers pour la qualification aux fonctions de professeur, soit 17 dossiers de moins par rapport à l'année dernière. 78 % des candidats ont soutenu une HDR en sociologie cette année, ce qui est en augmentation par rapport à l'année dernière (66%). Près de la moitié des candidats ont soutenu une HDR dans des universités parisiennes, alors que cette proportion s'élevait à 25 % en 2008. Les femmes représentent un peu moins de 30 % des candidats cette année, toutes disciplines confondues, en nette baisse par rapport à l'année dernière.

Le taux de qualification s'élève à 46 % cette année, en hausse de 10 points par rapport à l'année dernière<sup>1</sup>. Environ la moitié des candidats en sociologie est qualifiée, alors que pour les autres disciplines ce taux tombe à 8%. Contrairement à l'année dernière, ce sont les hommes qui ont le plus fort taux de qualification (54 % pour les hommes et 24% pour les femmes). Les candidats les plus âgés ont plus de chances d'être qualifiés, ce qui n'était pas le cas l'année dernière. Les probabilités d'être qualifiés sont à peu près équivalentes pour les candidats ayant soutenu une HDR à Paris ou en province, alors que l'année dernière l'écart était très nettement en faveur de candidats parisiens.

**Tableau 2 : tableau récapitulatif pour la qualification aux fonctions de professeur**

	taux de qualification (en %)		composition de la population (en %)
<b>Ensemble de la population (n=63)</b>	<b>46</b>		
<b>Discipline</b>		<b>Discipline</b>	
Sociologie / Démographie	53	Sociologie / Démographie	78
autres disciplines	8	autres disciplines	22
<b>Sexe</b>		<b>Sexe</b>	
Homme	54	Homme	73
Femme	24	Femme	27
<b>Age</b>		<b>Age</b>	
40 et moins	38	40 et moins	21
41 à 50 ans	38	41 à 45 ans	41
51 et plus	58	51 et plus	38
<b>Académie de soutenance</b>		<b>Académie de soutenance</b>	
Paris	48	Paris	45
Région parisienne (hors paris)	33	Région parisienne (hors paris)	11
Autres académies	43	Autres académies	42
Etranger	0	Etranger	2

<sup>1</sup> Sur l'évolution du taux de qualification aux fonctions de professeurs sur longue période, voir le bilan du CNU publié l'année dernière.

#### **4 - Promotions et CRCT**

La session consacrée à l'attribution des promotions et des CRCT s'est déroulée les 4 et 5 mai dans les locaux de l'Université de Paris Descartes. Quatre semestres de CRCT ont été attribués cette année. Il y avait cette année huit promotions à la hors classe pour les MCF, sept promotions à la première classe pour les PR, deux promotions à la classe exceptionnelle 1, et enfin une promotion à la classe exceptionnelle 2 (voir la liste des promus ci-dessous). L'attribution des trois promotions à la classe exceptionnelle chez les PR à des membres de la section a provoqué un vif débat au sein de la commission et dans le milieu professionnel, notamment au sein des associations professionnelles de la discipline (AFS et ASES). 16 membres du CNU ont adressé une lettre sur ce point au président et au bureau de la section (Annexe 4).

##### **Promotions 2009 :**

MCF hors classe : Bachet Daniel, Baumann Michèle, Dris Orgueilla Nassi, Lazuech Gilles, Marcel Jean-Christophe, Pennec Simone Epouse Cloarec, Pugeault Catherine, Simmat Laurence Epouse Durand.

PR1 : A. Bihl, J. Deniot, S. Juan, R. Pfefferkorn, P. Steiner, C. Tarot, S. Trigano

PR Classe Exceptionnelle 1: G. Ferréol, P. Tacussel

PR Classe Exceptionnelle 2 : M. Maffesoli

## Annexe 1 : Membres de la 19<sup>ème</sup> section du CNU en juillet 2009

Rang A		Rang B	
AIT ABDELMALEK	ALI	BASTIN	GILLES
BATAILLE *	PHILIPPE	BOUDESSEUL	GERARD (Assesseur)
DENIOT	JOELLE	BRETON	DIDIER
DION	MICHELE	BUCAILLE	LAETITIA
FARRUGIA	FRANCIS	CHARVET	MARIE
FERREOL	GILLES (1er vice-président)	DE VERDALLE	LAURE
LAUTIER	BRUNO	DEAUVIEAU	JEROME (2ème vice-président)
LEBARON	FREDERIC	DUFOIX	STEPHANE
MAFFESOLI	MICHEL	FILHON	ALEXANDRA
MESPOULET	MARTINE	ISRAEL	LIORA
MOUCHTOURIS	ANTIGONE	LE BORGNE	FRANCOISE
MURARD	ERIC NUMA	LE QUEAU	PIERRE
PFEFFERKORN	ROLAND	MATHIEU-FRITZ	ALEXANDRE
RENARD	JEAN BRUNO	MAUNAYE	EMMANUELLE
SPURK	JAN (président)	MILLET	MATHIAS
STEBE	JEAN MARC	PUGEAULT	CATHERINE
TACUSSEL	PATRICK	RUDOLF	FLORENCE
ZAVALA	MARIA	VEDELAGO	FRANCOIS

\* Pierre Demeulenaere a siégé pour la campagne de qualification 2009 et a été remplacé par Philippe Bataille au mois de mai 2009 pour la session des promotions.

## Annexe 2 : Lettre sur la liste des revues scientifiques établie par l'AERES en 2008.

### Texte collectif de membres du CNU et du comité national du CNRS relatif au classement des revues en sociologie-démographie de l'AERES

**Ce texte, signé par des membres du CNU 19 sociologie-démographie), et des sections 36 (Droit normes et règles) et 40 (Politique, pouvoir, organisation) du CNRS, est relatif au classement des revues de sociologie-démographie publié par l'AERES. Il a été rédigé à la suite de réactions suscitées par la publication de ce classement dans la discipline. Certains signataires de ce texte, tout en se ralliant à lui, ont précisé qu'ils soutenaient également la demande, formulée par ailleurs, d'un « retrait définitif » des listes de l'AERES.**

- Membres de la section 19 (sociologie-démographie) du CNU, de la section 36 (normes et règles) et de la section 40 (Politique, pouvoir, organisation) du comité national du CNRS, nous pensons qu'il est nécessaire de revenir sur le classement des revues mis en place par l'AERES, en particulier en sociologie/démographie. Nous souhaitons en préambule rappeler que l'évaluation de la production scientifique, des personnes ou des laboratoires, doit reposer principalement sur des critères qualitatifs et non uniquement sur des critères quantitatifs, ce que peut autoriser une telle liste. De plus, en sciences sociales, ce classement néglige un support central de publication, les ouvrages, individuels ou collectifs.

Dans la mesure où l'AERES impose un tel classement et qu'il jouera de facto un rôle important pour évaluer notre discipline, celui-ci doit faire l'objet d'un large consensus, tant dans ses procédures que dans ses résultats. Nous ne sous-estimons pas la difficulté inhérente à tout classement et le temps et le travail que nos collègues ont consacré à cette entreprise. Quelle que soit la méthode, il n'existera jamais de classement parfait. Or le dispositif actuel ne satisfait pas les principes minimums de transparence et de publicité nécessaires à une évaluation de qualité, critères que l'AERES énonce d'ailleurs dans sa charte. Nous souhaiterions donc que soient rendus publics : les critères ayant présidé au choix des experts consultés, dans chaque discipline, pour établir les classements ; la manière dont ont été pris en compte dans les votes éventuels les risques de conflits ou de proximité d'intérêts entre les experts et les revues classées ; le nom des experts et leur curriculum vitae ; la liste des revues examinées et celles écartées du classement ; les rapports sur les revues qui ont été produits pour l'établissement de ces classements. Il nous semble nécessaire que, comme dans les classements internationaux, une procédure d'appel soit mise en place pour les revues non classées ou mal classées selon elles.

Compte tenu de l'importance que ces classements de revues sont appelés à jouer dans l'évaluation de la recherche, ils ne peuvent être établis qu'avec le plus grand sérieux, en s'assurant que certaines revues importantes ne sont pas, comme c'est le cas actuellement, totalement absentes du classement. En outre, une prime discutable à l'ancienneté des revues semble au principe d'une partie du classement. La liste devrait également prendre en compte le fait que l'interdisciplinarité est une composante de la discipline et qu'elle a été l'une des lignes de forces de l'évolution de la sociologie en France ces quarante dernières années. En ce sens, l'exclusion de revues interdisciplinaires, au motif qu'elle relèverait de la compétence d'autres sections de l'AERES, s'apparente à un retour en arrière, d'autant moins compréhensible que de nombreux (enseignants-)chercheurs des sections 19 du CNU et 36 et 40 du CNRS publient régulièrement dans ces revues ou, a fortiori, participent à leurs comités de rédaction.

A nos yeux, l'établissement d'un classement de revues en sociologie qui s'approcherait des valeurs d'objectivité que revendique l'AERES passe *éventuellement* par la prise en compte raisonnée des données bibliométriques, mais surtout par une large consultation préalable de la communauté scientifique. En particulier, il aurait été souhaitable que les membres de la commission sociologie décident, comme cela a été fait en science politique, de travailler de concert avec les autres instances de la discipline que sont en particulier le CNU 19, les membres des sections 36 et 40 du CNRS, l'Association Française de Sociologie. Enfin, dans la mesure où la vie scientifique n'est pas figée (nouvelles revues, modification des hiérarchies), il est impératif que la procédure de classement contienne ses modalités de révision régulière.

Nous espérons que ce premier classement sera rapidement amendé en fonction des critères que nous venons d'énoncer. De manière plus générale, nous espérons qu'à l'avenir les instances représentatives à divers titres de la discipline et de ses personnels seront consultées et écoutées par ceux de nos collègues qui se voient confier des responsabilités importantes dans ce contexte critique pour l'avenir des sciences sociales.

Pour le CNU 19 :

Ali Ait Abdelmalek  
Gilles Bastin  
Didier Breton  
Jérôme Deauviau  
Laure de Verdalle  
Stéphane Dufoix  
Alexandra Filhon  
Liora Israël  
Bruno Lautier  
Frédéric Lebaron  
Alexandre Mathieu-Fritz  
Mathias Millet  
Alain Quemin  
Jean-Bruno Renard

Pour la section 36 du CNRS :

Section 36. Mandat 2008-2012

Annie Collovald  
Julien Duval  
Claude Didry  
Baudouin Dupret  
Olivier Godechot  
Pierre Merle  
Frédéric Neyrat  
Anne-Catherine Wagner

Section 36. Mandat 2004-2008 (le classement ayant été élaboré pendant son mandat)

Dominique Duprez  
Serge Paugam  
Philippe Coulangeon  
Marie Ladier-Fouladi  
Pierre Fournier  
Frédéric Lebaron  
Patrice Pinell  
Frédéric Ogé  
Alain Quemin

Pour la section 40 du CNRS :

Benoît Bastard  
Jean-Gabriel Contamin  
Gilles Favarel-Garrigues  
Jean-Philippe Heurtin  
Catherine Honnorat  
Marc Loriol  
Catherine Marry  
Patrick Michel  
Christine Musselin

### **Annexe 3 : Motions relatives au projet de décret sur les statuts des enseignants-chercheurs.**

#### **Motion 1 :**

Les membres de la 19e section du CNU demandent le retrait du projet actuel de modification du décret n°84-431 du 6 juin 1984 sur les statuts des enseignants-chercheurs. Ce texte confère aux exécutifs locaux des établissements d'enseignement supérieur des pouvoirs exorbitants qui fragilisent les équilibres de la recherche et de l'enseignement au mépris de l'intérêt scientifique et de celui des étudiants. Ils réclament que soit restitué au Conseil National des Universités son rôle d'instance collégiale de gestion des carrières des enseignants-chercheurs.

#### **Motion 2 :**

Les membres de la 19e section du CNU, réunis le 22/1/2009, ont décidé la rétention des résultats des évaluations concernant les qualifications afin d'obtenir le retrait du projet actuel de modification du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 sur les statuts des enseignants-chercheurs. Ils demandent aux autres sections de procéder de la même manière.



## **Annexe 4 : lettre au président et au bureau de la 19<sup>ème</sup> section du CNU concernant les promotions**

Le 22 juin 2009

### **Lettre au président et au bureau de la 19<sup>ème</sup> section du CNU**

Les décisions de promotion prises cette année par la 19<sup>ème</sup> section ont fait apparaître une très nette tendance à l'auto-promotion des membres de la section, notamment en ce qui concerne les passages à la classe exceptionnelle (ou au deuxième échelon de celle-ci) puisque les trois collègues promus sont tous membres de la section. Ce phénomène met en cause gravement le fonctionnement de notre section et révèle un dysfonctionnement plus profond. Depuis le début de la mandature, plusieurs collègues, nommés ou élus sur diverses listes, insistent sur la nécessité de doter la section de critères d'évaluation et de fonctionnement plus explicites, objectivés et transparents, qu'il s'agisse des promotions ou des qualifications. Nous soussignés demandons au président et au bureau de la section de prendre position rapidement sur ces deux questions. Nous demandons donc : 1) qu'un document explicitant les critères retenus par le CNU pour les qualifications MCF et PR d'une part, pour les promotions d'autre part, soit établi et puisse être porté à la connaissance de la communauté des sociologues ; 2) qu'un code déontologique de la 19<sup>e</sup> section engageant moralement les membres de la section à ne pas profiter de leur position au CNU à des fins de carrière personnelle soit proposé. Il en va de la crédibilité de notre discipline et du CNU en tant qu'instance nationale de régulation des carrières.

#### **Signatures de membres du CNU :**

Gilles Bastin, Maître de conférences  
Gérard Boudesseul, Maître de conférences  
Didier Breton, Maître de conférences  
Laëtitia Bucaille, Maître de conférences  
Marie Charvet, Maître de conférences  
Maria Cosio, Professeurs des Universités  
Jérôme Deauvieu, Maître de conférences  
Stéphane Dufoix, Maître de conférences  
Laure De Verdalle, Chargée de recherche  
Alexandra Filhon, Maître de conférences  
Liora Israël, Maître de conférences  
Frédéric Lebaron, Professeurs des Universités  
Françoise Le Borgne-Uguen, Maître de conférences  
Mathias Millet, Maître de conférences  
Numa Murard, Professeurs des Universités  
François Vedelago, Maître de conférences

#### **Résultats de la campagne de promotion 2009 :**

MCF hors classe : **Bachet Daniel, Baumann Michèle, Dris Orgueilla Nassi, Lazuech Gilles, Marcel Jean-Christophe, Pennec Simone Epouse Cloarec, Pugeault Catherine, Simmat Laurence Epouse Durand**  
PR1 : **A.Bihr, J.Deniot, S.Juan, R.Pfefferkorn, P.Steiner, C.Tarot, S.Trigano**  
PR Classe exceptionnelle 1 : **G.Ferréol, P.Tacussel**  
PR Classe exceptionnelle 2 : **M.Maffesoli**

## Annexe 5 : Liste des qualifiés aux fonctions de maître de conférences (année 2009)

Nom	Prénom	Nom d'usage ou marital
AHOLOU	COFFI	
ALBER	ALEX	
AMADIO	NICOLAS	
AUBERT	AURELIE	
AVARGUEZ	SOPHIE	
BACHELOT	CAROLE	
BAILLERGEAU	EVELYNE	
BALARD	FREDERIC	
BARDIES	LAURE	
BARGEL	LUCIE	
BARONE	SYLVAIN	
BARTHELEMY	JOEL	
BATICLE	CHRISTOPHE	
BAUDOT	PIERRE-YVES	
BEAUCHEZ	JEROME	
BEAUVALLET	WILLY	
BEAUZAMY	BRIGITTE	
BECQUEMIN	MICHELE	BAILLY
BEGUE	MURIELLE	
BELDJERD	SOFIAN	
BENSOUSSAN	MATHIEU	
BERNARD	SERGE	
BERTRAND	JULIEN	
BERTRAND	LOUIS	
BIANCHI	FRANCESCA	FUSI
BIANCUCCI	MATTHIEU	
BIGOT	SYLVIE	
BINET	CLOTILDE	
BLANCHARD	ARNAUD	
BLANCHARD	EMMANUEL	
BLANCHARD	MELISSA	
BOBBE	SOPHIE	
BODIN	ROMUALD	
BOLI	CLAUDE	
BONICCO	CELINE	
BONNEVAL	LOIC	
BORY	ANNE	
BOTH	ANNE	PAQUIER
BOUCHAREB	RACHID	
BOUDES	PHILIPPE	
BOURBLANC	MAGALIE	BOURBLANC
BRACHET	SARA	
BRANDL	EMMANUEL	
BREVET	NATHALIE	
BUE	NICOLAS	
BURLET	MELANIE	
CAILLOT	MELANIE	
	JEROME (SERGE,	
CAMUS	JEAN)	
CAPITANT	SYLVIE	

CARDI	COLINE	CARDI DUSSERT
CASTEL	NICOLAS	
CASTETS-FONTAINE	BENJAMIN	CASTETS-FONTAINE
CAZORLA	NANCY	
CEROUX	BENOIT	
CHABAULT	VINCENT	
CHANET	JEANNE	GARCIA
CHEYNIS	ERIC	
CHUPIN	IVAN	
CLEACH	OLIVIER	
COHEN	MATHILDE	
COLAS	DELPHINE	BUCCO
COLMELLERE	CYNTHIA	
COLOMB	CLAIRE MARIE	
COMBY	JEAN-BAPTISTE	
CORTESERO	REGIS	
COSSEE	CLAIRE	
COTON	CHRISTELLE	
		COULIBALY-
COULIBALY	OUMOUL KHAIRY	TANDIAN
COULOUARN	TANGUI	
COURDURIES	JEROME	
COURT	MARTINE	
COUSIN	BRUNO	
CURINIER	EMILIE	BILAND
DACCACHE	MICHEL	
DARLEY	MATHILDE AURELIE	
DAUPHIN	FLORIAN	
DE BEL-AIR	FRANCOISE	
DEDIEU	FRANCOIS	
DEDIEU	JEAN-PHILIPPE	
DELARRE	SEBASTIEN	
DELIGNIERES	GUILLAUME	
DENAVE	SOPHIE	
DESCOUTURES	VIRGINIE	
DEVILLE	JULIE	
DEVINEAU	JULIE	
D'HALLUIN	ESTELLE	
DOGA	MARIE	
DOIDY	ERIC	
DUFY	CAROLINE	
DUMONT	ANTOINE	
DUTEILLE	CECILE	
DUVOUX	NICOLAS	
EFROS	DOMINIQUE	
EGROT	MARC	
EIDELIMAN	JEAN-SEBASTIEN	
ELLISON	NICOLAS	
EPSTEIN	RENAUD	
ESPAGNACQ	MAUDE	
ESQUERRE	ARNAUD	
FERRANDO Y PUIG	JUDITH	
FISCHER	NICOLAS	
FLAMAND	AMELIE	
FLUSIN	DEBORAH	FLUSIN-FLEURY

FOFANA	DIEYNEBOU	BALLESTER
FOLI	OLIVIA	
FOURNIER	LYDIE	
FOUROT	AUDE-CLAIRE	
FOYER	JEAN	
FRAIOLI	NATHALIE	
FRANK	CECILE	PRAD
FRESNOZA	ASUNCION	FLOT
FREY	SANDRA	FREY
FRIGUL	NATHALIE	
GAERTNER	LAURE	
GARABIGE	ALEXANDRA	
GARDELLE	LINDA	
GARNEAU	STEPHANIE	
GARNOUSSI	NADIA	
GASPAR	JEAN-FRANCOIS	
GAUTHIER	FRANCOIS	
GEELHOED	SANDRA	
GERARD	FREDERIC	
GERVAIS	JULIE	
GIRIER	AUDE	
GRANDAZZI	GUILLAUME	
GRANDCLEMENT-CHAFFY	CATHERINE	
GRANJON	FABIEN	
GRAVEREAU	SOPHIE	
GRELLIER	DELPHINE	
GRENIER	CHRYSTELLE	TORRES
GRIMAUT	AGNES	LEPRINCE
GROJEAN	OLIVIER	
GROSSETETE	MATTHIEU	
GUERANDEL	CARINE	
GUIADER	VINCENT	
GUIBERT	GEROME	
GUILBAUD	FABRICE	
GUYARD	LAURENCE	
GUYARD	STEPHANE	
GUYAVARCH	EMMANUELLE	
GUYON	FREDERICK	
GUYONVARCH	MELANIE	
HACHEMAOUI	MOHAMMED	
HACHIMI ALAOUI	MYRIAM	
HADDAD	MOULOUD	
HAISSAT	SEBASTIEN	
HAJEK	ISABELLE	
HALGAND	NATHALIE	
HAMANT	CLOTILDE	
HAMIDI	BERENICE	HAMIDI-KIM
HARLE	AUDE	
HELLEC	FLORENCE	
HENAUT	LEONIE	
HERRMANN	PRISCA	ROBITZER
HOUARD	NOEMIE	
HUYARD	CAROLINE	
JI	ZHE	
JOSSIN	ARIANE	

JULHE	SAMUEL	
KAMRAN	RAMINE	
KASPROWICZ	LAURENT	
KAUFFMANN	ISABELLE	
KEIM	WIEBKE	
KELLENBERGER	SONJA	
KILBORNE	YANN	
KIM-LESCARRET	HAE RAN	
KOKKALI	IFIGENEIA EVLAMPIA -	
KREDENS	ELODIE	
LACROIX	LAURENT	
LAFARGUE DE		
GRANGENEUVE	LOIC	
LANOUE	ERIC	
LAPOIRE	MIREILLE	
LAROUSSI	HOUDA	LAROUSSI
LATTE	STEPHANE	
LAURENT	JULIEN	
LE MANCQ	FANNY	
LE PAPE	LOIC	
LE ROUX	PATRICIA	BENEC'H-LE ROUX
LECARPENTIER	DAMIEN	
LECLERCQ	CATHERINE	
LEDUC	SACHA	
LEFEVRE	SYLVAIN	
LEFRANCOIS	DOMINIQUE	
LEMIERE	JACQUES	
LESAGE	THIERRY	
LEVERT	FLORENCE	
LEZE	SAMUEL	
LIZE	WENCESLAS	
LOPEZ CABALLERO	PAULA	
LORENZONI	EVA	
LUCK	SIMON	
LURBE PUERTO	KATIA	LURBE PUERTO
MAESTRUTTI	MARINA	
MANCO	URAL	
MARIETTE	AUDREY	
MARTIN PEREZ	ALBERTO	
MAUNY	CHRISTOPHE	
MAZUIR	FRANCOISE	
MAZZONE	FANNY	
MEDEA	FREDERIC	
MEGIE	ANTOINE	
MESLIN	KARINE	
MICHONOVA	ROUMIANA	
MILANOVIC	FABIEN	
MOKOKO GAMPIOT	AURELIEN	
MOREAU DE BELLAING	CEDRIC	
MOREL	JULIEN	
MURO GIL	OLGA	
MUSSO	SANDRINE	
OBLIN	NICOLAS	
OMRANE	MUSTAPHA	
PENALVA	SUSANA ESTELA	

PERNIGOTTI	ELISABETTA	
PILMIS	OLIVIER	
PIRIOU	ODILE	
PLESSE	MARIELLE	POUSSOU
POBLETE	LORENA	
PONS	XAVIER	
PREMAT	CHRISTOPHE	
RAISON DU CLEUZIOU	YANN	
REGNIER-LOILIER	ARNAUD	
REMONDET	MARTIN	
REMY	ISABELLE PATRICIA	
RICHARD	NICOLAS	
RIGONI	ISABELLE	
ROMANI	VINCENT	
ROQUES	JEAN-LUC	
ROUDIL	NADINE	
ROUSSEL	ERIC	
ROUX	FREDERIC	
RUBIO	VINCENT	
RUFFIER	CLEMENT	
SAINT-MARTIN	ARNAUD	
SALAH-EDDINE	LAILA	
SALANE	FANNY	
SALAUN	MIKAEL	
SAUVADET	THOMAS	
SCODELLARO	CLAIRE	
SERRA	CHRISTOPHE	SERRA MALLOL
SINIGAGLIA	JEREMY	
SMADJA	DAVID	
SMOREDA	ZBIGNIEW	
SONNLEITNER	WILLIBALD	
SUSCA	VINCENZO	
TALPIN	JULIEN	
TEMPORAL	FRANCK	
TENRET	ELISE	
THINE	SYLVAIN	
TRIBESS	ANDREA	
TRICOIRE	AURELIE	
TRIGEAUD	SOPHIE-HELENE	
TROTZIER	CHRISTIAN	
VARI	JUDIT	
VASQUEZ LEZAMA	PAULA	
VASSORT	MARINE	
VELKOVSKA	JULIA	
VERRIER	BENOIT	
VIAUD	CAROLE	GAYET-VIAUD
VICHE	CAROLE	
VINCENT	STEPHANIE	
VINCI	FIGORELLA	
YON	KAREL	
ZOUNGRANA	JEAN	

## **Annexe 6 : Liste des qualifiés aux fonctions de professeur (année 2009)**

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>
BENARROSH	YOLANDE
CALLEDE	JEAN PAUL
CONVERT	BERNARD
DOMENACH	HERVE
DUBEY	GERARD
DUBOIS	MICHEL
EBERSOLD	SERGE
ERIBON	DIDIER
FASSIN	ERIC
FILLIEULE	RENAUD
	PIERRE
FRANCOIS	MAURICE
JEUDY	HENRI-PIERRE
KOKOREFF	MICHEL
KOZAKAI	TOSHIAKI
KUYU	CAMILLE
LAVAL	CHRISTIAN
LE GOFF	JEAN-PIERRE
MARTIN	CLAUDE
MATHIEU	LILIAN
PICHON	PASCALE
RAVON	BERTRAND
RAYNAUD	DOMINIQUE
REGUER	DANIEL
ROUSSEL	VIOLAINE
SCHUERKENS	ULRIKE
SECA	JEAN-MARIE
TAPIE	GUY
TIMERA	MAHAMET
ZAFFRAN	JOEL